

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2023

ANNÉE SPÉCIALE

POUR LA

10

ÈME



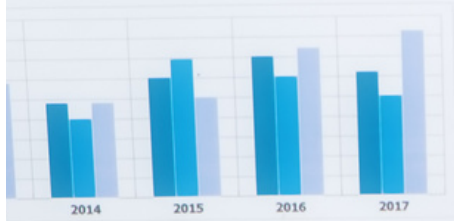
**ANNÉE
CONSÉCUTIVE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL
N'A PAS AUGMENTÉ
LES TAUX DES TAXES COMMUNALES**

Comparison of Competitors

(Unit: million)

	Company B	Company C
5	\$ 303,216	\$ 585,842
9	\$ 404,078	\$ 484,829
10	\$ 696,972	\$ 505,555
58	\$ 606,130	\$ 747,459
48	\$ 505,248	\$ 828,214



QUANTITY

Company A	Company B	Company C
47	71	43
41	65	25
32	48	34
44	35	60
50	27	78



MONTHLY BUDGET

Each category in the Summary By Category table below sheet to see how your actual spending compares to your Budget.

BUDGET VS. ACTUAL



- Home
- Utilities

SUMMARY BY CATEGORY

Actual	Budget
THB200.00	THB200.00
THB200.00	THB200.00
THB350.00	THB350.00
THB300.00	THB300.00
THB100.00	THB100.00
THB300.00	THB300.00
THB200.00	THB200.00
THB50.00	THB50.00
THB2,200.00	THB2,200.00

Loan Calculator

LOAN AMOUNT	\$ 1,000,000.00
ANNUAL INTEREST RATE	18.7%
TERM OF LOAN IN MONTH	36
FIRST PAYMENT DATE	1/1/2013
MONTHLY PAYMENT	\$ 3,650.45
TOTAL INTEREST	\$ 31,416.27
TOTAL PAYMENTS	\$ 131,416.27



No.	Payment Date	Payment Due	Interest	Principal
0				
1	1/1/2013	\$ 3,650.45		
2	1/2/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,558.33	\$ 1,525.12
3	1/3/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,525.12	\$ 1,525.12
4	1/4/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,491.91	\$ 1,525.12
5	1/5/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,458.70	\$ 1,525.12
6	1/6/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,425.49	\$ 1,525.12
7	1/7/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,392.28	\$ 1,525.12
8	1/8/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,359.07	\$ 1,525.12
9	1/9/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,325.86	\$ 1,525.12
10	1/10/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,292.65	\$ 1,525.12
11	1/11/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,259.44	\$ 1,525.12
12	1/12/2013	\$ 3,650.45	\$ 1,226.23	\$ 1,525.12
13	1/1/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,193.02	\$ 1,525.12
14	1/2/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,159.81	\$ 1,525.12
15	1/3/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,126.60	\$ 1,525.12
16	1/4/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,093.39	\$ 1,525.12
17	1/5/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,060.18	\$ 1,525.12
18	1/6/2014	\$ 3,650.45	\$ 1,026.97	\$ 1,525.12

FINANCIAL

For budget for each category in the Summary By Category table below sheet to see how your actual spending compares to your Budget.

SUMMARY



- Auto
- Entertainment
- Food
- Home
- Medical
- Personal Items
- Travel
- Utilities
- Other

BUDGET VS. ACTUAL



SUMMARY BY CATEGORY

Category	Budget	Actual	Difference
Auto	\$200.00	\$200.00	\$0.00
Entertainment	\$200.00	\$90.00	\$110.00
Food	\$350.00	\$32.00	\$168.00
Home	\$300.00	\$205.75	\$144.25
Medical	\$100.00	\$250.00	\$50.00
Personal Items	\$300.00	\$35.00	\$65.00
Travel	\$500.00	\$80.00	\$220.00
Utilities	\$200.00	\$350.00	\$150.00
Other	\$50.00	\$100.00	\$100.00
Total	\$2,200.00	\$1,202.75	\$997.25

SOMMAIRE

1. ÉDITO

2. QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

3. COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

4. BILAN BUDGET 2022

5. BUDGET 2023 EN DÉTAIL

6. RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

7. TAUX DES TAXES COMMUNALES

8. PROJETS INVESTISSEMENTS 2023

9. ASSOCIATIONS & SUBVENTIONS





“

**C'est pourquoi je vous annonce
que la municipalité a décidé de ne
PAS augmenter les taux des
impôts directs locaux.**

”

MAIRIE DE VENDEVILLE

Directeur de publication : Ludovic PROISY
Conception et mise en page : Juliette FAUTRAT
Photos : Équipe municipale et Unsplash
Impression & distribution : Mairie de Vendeville
Diffusion : gratuite - bulletin tiré à 800 exemplaires
Date de parution : avril 2023

CHÈRES VENDEVILLOISES, CHERS VENDEVILLOIS,

Comme de tradition, au mois de mars le Conseil Municipal débat des orientations budgétaires et vote le budget annuel.

La commune fait face, comme les autres collectivités, à une explosion du coût de l'énergie et une inflation galopante qui impacte fortement nos dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi nous sommes vigilants sur l'utilisation du chauffage et des fluides en général ainsi que de l'éclairage dans les espaces publics.

Malgré ce contexte, l'objectif du budget 2023 est d'assurer la continuité et la qualité des services publics :

- Maintien du même niveau de subventions municipales pour les associations de Vendeville ;
- Participations financières pour les sorties scolaires du groupe scolaire Alain Decaux ;
- Reconstitution du montant alloué pour les achats de livres de la médiathèque
- Continuité des activités dédiées aux seniors (sorties, activités, repas, colis de fin d'année) ;
- Poursuite des activités périscolaires et extra-scolaires (ALSH, garderie, cantine, activités ados, accueil du mercredi, activités proposées par le CME, ...)
- Renouveau de « l'opération Sport / Culture / Musique » ;
- la bonne santé financière de la commune nous permet d'assurer les mêmes services aux vendevillois en 2023.

Après un début de mandat consacré à la programmation du projet Centre-Bourg, les projets sont devenus visibles en 2022 et 2023 avec l'apparition de nouveaux bâtiments tels que la médiathèque, la garderie maternelle et enfin la mairie.

En 2023, nous poursuivons les opérations de réaménagement urbain que ce soit avec le parvis de la mairie, la végétalisation du mail piétonnier, le réaménagement de la rue des Anciens Combattants ou encore la sécurisation de certains passages pour piétons.

Pour garder ce même niveau de dépenses, nous devons poursuivre la recherche de financement auprès des partenaires (État, Conseil départemental, Région Hauts-de-France) toujours dans le but d'investir pour le bien-être des Vendevillois.

S'agissant des projets du quotidien, nous continuons à mettre en place des actions pour les seniors, les jeunes, les associations ..., à améliorer notre cadre de vie.

Vous l'aurez compris, cette année encore et forts de notre expérience, le budget 2023 est réaliste, responsable et contrôlé.

C'est pourquoi je vous annonce que la municipalité a décidé de ne PAS augmenter les taux des impôts directs locaux. Je vous laisse le découvrir et vous souhaite une excellente lecture.

Judith TERNIER,
Adjointe aux finances

QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

Le budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile.

Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

- En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré.
- Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives ou d'un budget supplémentaire.
- Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année en cours.

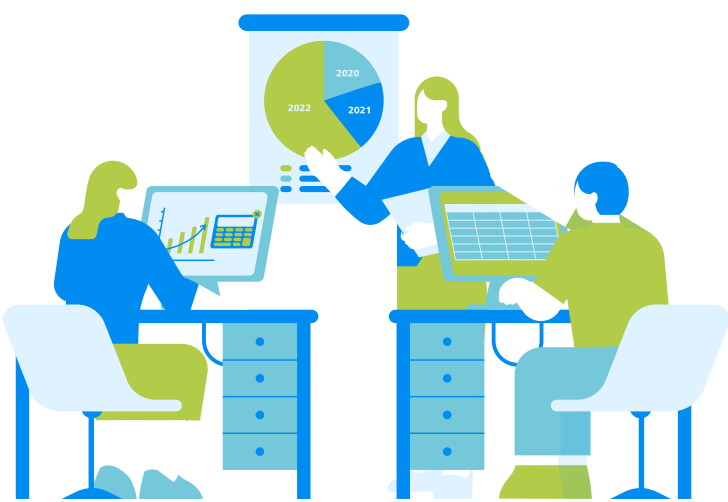
LE BUDGET COMMUNAL EST DIVISÉ EN 2 PARTIES :

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle est constituée des **dépenses courantes et récurrentes** nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (eau, gaz, électricité, entretien des bâtiments, subventions aux associations...) et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le **remboursement des intérêts des emprunts**. Elle enregistre également les **recettes fiscales, les dotations et participations de l'État** ainsi que les **recettes d'exploitation des services** (facturation périscolaire, bibliothèque municipale, location de salles, concessions funéraires...)

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle concerne essentiellement les **opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Commune** et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. **Les recettes proviennent** essentiellement des emprunts, des subventions d'équipement et de l'autofinancement (épargne).



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

RECETTES



Recette
d'exploitation
des services

+



Emprunts

+



Impôts locaux

+



Dotations
de l'État



DÉPENSES



FONCTIONNEMENT

- Salaire du personnel communal & indemnité des élus
- Subventions aux associations
- Flux (eau, gaz, électricité...)

+



Remboursement
Emprunts

+



INVESTISSEMENT

- Construction d'équipements
- Rénovation des écoles et autres bâtiments communaux
- Achats de matériels
- (mobilier, informatique...)

BILAN BUDGET 2022

NOUS AVIONS PRÉVU EN 2022...

SUBVENTION : Maintien des subventions aux associations au même niveau que 2021.	
PARTICIPATION : Maintien de l'opération sport et apparition de l'opération culture (cartes cadeaux de 20€)	
URBANISME : Acquisition foncière pour le mail le long de la mairie à hauteur de 12 500€ .	
HAUSSE DES PRIX DE CONSTRUCTION DES MATÉRIAUX : Compte tenu de la hausse des prix des matériaux de construction en 2021 subséquente à la crise sanitaire et de travaux non prévu par la maîtrise d'oeuvre dans le marché initial, il convient de prévoir une enveloppe financière supplémentaire pour parachever les opérations de construction. Ce montant est à ce jour une estimation large qui s'affinera au fil des mois. 303 000€	
MAIRIE : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX / INFORMATIQUE & TÉLÉPHONIE / AMÉNAGEMENT Dans le cadre de la requalification du Centre Bourg, la Municipalité a prévu l'enfouissement des réseaux rue de Seclin (devant la mairie), la mise aux normes de l'installation informatique et téléphonique ainsi que l'aménagement de la nouvelle mairie. Enfouissement des réseaux : 18 500 € Informatique & téléphonie : 31 000 € Aménagement : 70 000 €	
RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION : Ces travaux sont destinés à la rue des Anciens Combattants et à l'espace public se trouvant entre la rue des Anciens Combattants et la rue de la Paix. 18 000 €	
LES SERVICES TECHNIQUES : La Municipalité souhaite d'investir dans l'équipement des services techniques. 27 000 €	

CRÉDITS EN COURS DEPUIS 2000 & 2005

En 2000 :

École primaire : Prêt contracté de **722 087 €**

reste dû : 151 311,62 € en 2023

En 2005 :

Salle La Chiconnière : prêt contracté de **600 000 €**

reste dû : 120 054, 30 € en 2023

En 2021 :

Prêt relais de **418 700 €**

reste dû : 418 700 €
(remboursement total fin 2023)

En 2022 :

Travaux de finalisation de l'extension Mairie de **342 945 €**

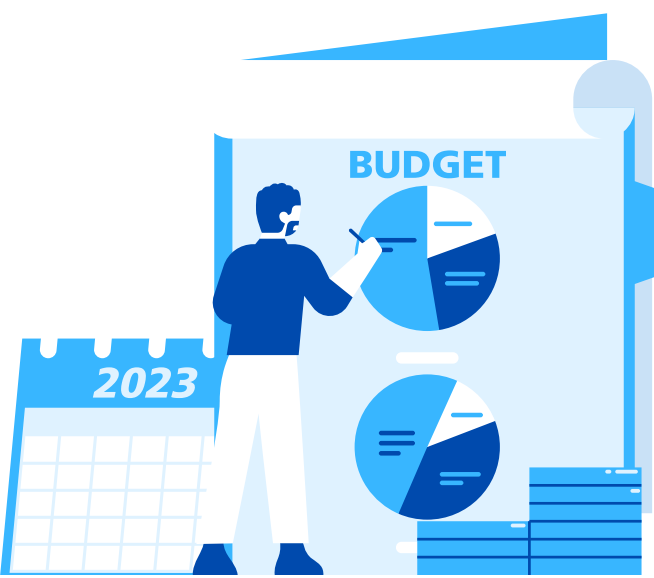
reste dû : 342 945 € (première
mensualité à partir de janvier 2023)



“
**Nous poursuivons
notre tâche avec le
même état d'esprit.**

”

*Ludovic Proisy
Maire de Vendeville*



BUDGET 2023 EN DÉTAIL

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

2 090 924 €

qui s'équilibre avec les dépenses

RECETTE D'INVESTISSEMENT

1 351 070 €

qui cumule l'épargne des exercices précédents, les emprunts, les subventions

DÉTAIL DES RECETTES

Des recettes fiscales à hauteur de :

1 551 018 €

Des recettes de dotations et de participations d'un montant de :

174 657 €

Recettes diverses :

365 249 €

DÉTAIL DES RECETTES

Un déficit cumulé de **138 426, 74 €**

364 383, 92 € de virement depuis la section de fonctionnement

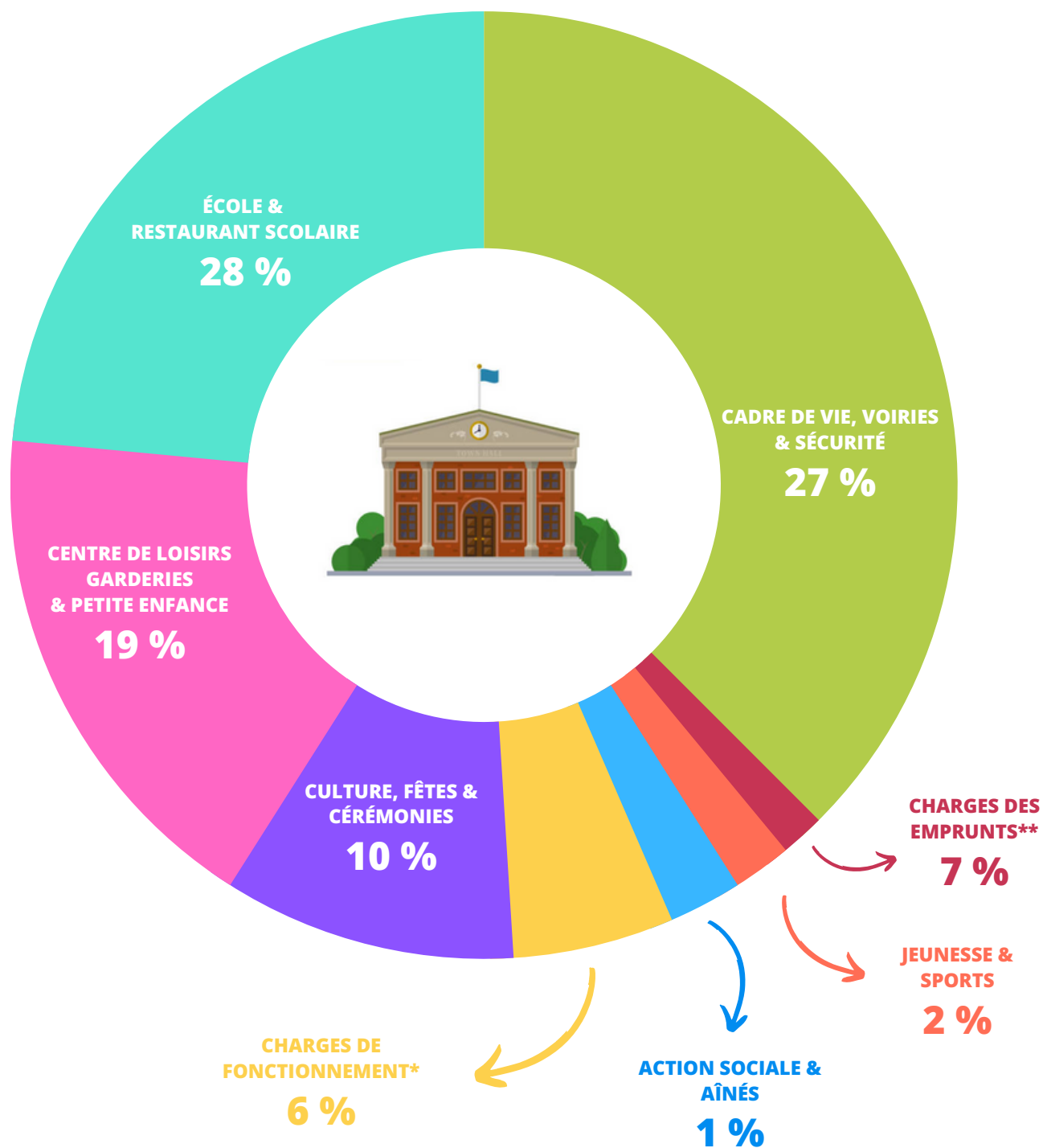
385 351, 46 € de dotations dont **207 451,46 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé.

601 335, 23 € de recettes d'équipements

- **521 335,23 €** de subventions et
- **80 000 €** d'emprunt.



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



* **CHARGES DE FONCTIONNEMENT** : charges du personnel, indemnités des élus, achats de fournitures, prestations de services, paiement des factures...

** **CHARGES DES EMPRUNTS** : intérêts des emprunts, frais financiers...

TAUX DES TAXES COMMUNALES

TFB Taxe sur le Foncier Bâti	TFNB Taxe sur le Foncier Non Bâti	THRS Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires
ELLE CONCERNE : Les propriétaires d'un bien immobilier et les usufruitiers.	ELLE CONCERNE : Les propriétaires de terrains constructibles mais pas à usage d'habitation.	ELLE CONCERNE : Les propriétaires ou usufruitier d'une résidence secondaire, c'est-à-dire d'un logement meublé qui n'est pas votre résidence principale.
TAUX 17,25 % Taux 2021 : 17,25%	TAUX 67,18% Taux 2021 : 67,18%	TAUX 28,28% Taux 2019 : 28,28%
<ul style="list-style-type: none">• Produit attendu 722 030, 40€	<ul style="list-style-type: none">• Produit attendu 14 510, 88€	<ul style="list-style-type: none">• Produit attendu 5 917, 31€



POUR LA

ÈME

10

**ANNÉE CONSÉCUTIVE,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

N'A PAS AUGMENTÉ

LES TAUX DES TAXES COMMUNALES.



PROJETS INVESTISSEMENTS 2023



OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA GARDERIE :

Pour la fin des travaux, le coût estimé est d'environ **200 000€**.



ACQUISITION FONCIÈRE ET SON AMÉNAGEMENT :

Pour disposer d'un mail le long de l'Hôtel de Ville, l'acquisition foncière et son aménagement est d'un montant d'environ de **12 500€**.



MAIRIE : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX / INFORMATIQUE & TÉLÉPHONIE / AMÉNAGEMENT :

Dans le cadre de la requalification du Centre Bourg, la Municipalité a prévu l'enfouissement des réseaux rue de Seclin (devant la mairie), la mise aux normes de l'installation informatique et téléphonique ainsi que l'aménagement de la nouvelle mairie.

Enfouissement des réseaux : **18 500 €**

Achat mobilier : **50 000 €**



CHANGEMENT DE LA TOITURE :

Le devis pour le changement de la toiture avec désamiantage annonce un montant de **55 000€**.



ÉCOLE :

Participation aux voyages scolaires des primaires et maternelles à hauteur de 6 000 € :

- Maternelle : ✓
- Primaire : 2023

PLUS DE 33 000 € DE SUBVENTIONS ONT ÉTÉ VERSÉS AUX ASSOCIATIONS

En 2023, Vendeville confirme son soutien aux associations en leur allouant la somme de 33 230 €. Outre cette subvention annuelle, la municipalité leur accorde la possibilité d'utiliser gratuitement, la Chiconnière pour leur manifestation annuelle ainsi que les salles de réunions pour leur assemblée générale.

SUBVENTIONS 2023	
Vendefêtes	21 700 €
Centre communal d'action sociale	3 500 €
FCTV - Football Club Templemars-Vendeville	2 110 €
JCTV - Judo Club Templemars-Vendeville	1 620 €
EPTV - Entente Pongiste Templemars-Vendeville	910 €
TCT - Tennis Club de Templemars	560 €
TKC - Templemars Karaté Club	480 €
ASWT - Basket Club - Association Sportive Wattignies-Templemars	400 €
Foulées des Périseaux	400 €
Club de Loisirs de Vendeville	400 €
VRP - Vendeville Randonnée Pédestre	400 €
AOC - Association Œnologie et Culture	250 €
UNC - Union Nationale des Combattants Templemars-Vendeville	250 €
ECFTR - Entente Cycliste Faches-Thumesnil-Ronchin	250 €



Chaque année, la municipalité dégage un budget pour soutenir les associations. Lors du Conseil Municipal du 30 mars dernier, les élus ont voté à l'unanimité l'attribution de 13 subventions.

Consciente de cette richesse, la commune poursuit et consolide son soutien en octroyant aux Vendevillois une carte cadeau de 20€ à tous les jeunes âgés de 2 à 17 ans fréquentant en septembre, une association sportive ou culturelle.

Le dynamisme de la vie associative, dû à l'engagement de l'ensemble des acteurs (bénévoles & adhérents), favorisent le bien vivre à Vendeville et j'en suis sûr, contribuent au développement de la commune, au renforcement du lien social et à l'épanouissement de chacun. Longue vie à toutes ces associations

Fabrice VAN BELLE
Adjoint aux sports



Comme annoncé précédemment, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas alourdir le budget des vendevillois. Ce résultat est le fruit d'un contrôle rigoureux des dépenses, avec un suivi minutieux des factures d'énergie et une bonne gestion des ressources humaines. Un travail important de redéploiement, de mobilisation des compétences, de mutualisation et d'optimisation, nous a permis de redéfinir les bases de l'organisation communale et donc d'amortir l'augmentation des charges salariales liée à la revalorisation du point d'indice.

Nous poursuivrons notre tâche avec le même état d'esprit : « Garder la qualité de vie, continuer à améliorer, reste notre priorité ! »

Ludovic PROISY,
Maire de Vendeville